

Le scandale des colle

Révélation. Ce sont les dépenses dont on parle le moins. Elles sont bien cachées, au cœur du « millefeuille » français. Les chiffres exclusifs que nous publions donnent le vertige. Enquête sur une folie nationale.

PAR PATRICK BONAZZA

Chaque année, la remise des mariannes d'or aux maires les plus méritants de France fait partie du folklore. On sort les petits-fours pour récompenser ici (Saint-Bon-Courchevel, en Savoie) un investissement dans l'eau potable, là (Chaumont, en Haute-Marne) un nouvel éclairage de la ville, ou encore un circuit touristique à Bergues (Nord), ville où a été tourné « Bienvenue chez les Ch'tis ». La France des clochers pète la santé et fourmille d'idées. Tant mieux ! Sauf que, dès qu'on gratte un peu, la situation est bien moins rassurante. « *Les provinces vampirisent l'Etat* », dénonce un préfet de région.

Les chiffres sont trompeurs. Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, nos régions, départements et communes sont gérés au millimètre. La situation financière des collectivités locales est bonne. Selon la Cour des comptes, leur contribution au déficit budgétaire du pays (4,5 % du PIB attendu cette année) est nulle. Il est vrai que leur budget de fonctionnement, de par la loi, doit être en équilibre, ce dont l'Etat central aurait bien fait de s'inspirer (bientôt, cependant, sera ratifié le traité budgétaire européen). La dette des collectivités locales, plutôt saine, car contractée pour financer des investissements, est largement sous contrôle. Nous ne sommes ni en Espagne (Andalousie, Catalogne...) ni en Italie (Sicile, Sardaigne...). Fin 2011, évaluée à 166 milliards d'euros, la dette des collectivités ne représente que 9,6 % de la dette publique totale. Si la France a toutes les peines du monde à tenir son rang dans la zone euro, ce n'est donc pas la faute de ses collectivités locales. De là à croire que, la vertu ayant abandonné Paris (pas un seul budget en excédent depuis 1974 !), elle se serait réfugiée en province... pas si simple.

« *Si le bloc communal surveillait ses finances, on pourrait économiser 15 milliards d'euros* » : René Dosière,

Vive la hausse de l'essence !

Depuis 2007, une fraction de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) peut être ajoutée au prix du super et du gazole par les conseils régionaux. Une autre tranche a été accordée en 2011. Au total, la « taxe » régionale sur les carburants ne peut excéder 2,5 centimes par litre. Résultat : toutes les régions, hormis la Corse, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, sont au taquet. Pas sympa pour le gouvernement, qui invite à la baisse...

député divers gauche de l'Aisne, met les pieds dans le plat dans « L'Etat au régime », son livre à paraître au Seuil. Le bloc communal, c'est l'ensemble constitué par les communes et les communautés de communes. Et ce n'est pas rien, car le gros des dépenses des collectivités (56 % sur 219 milliards en 2011) est assuré en effet par ce « bloc ». Un engrenage. Lorsqu'elles mettent en commun leurs moyens (eau, propreté, équipements sportifs ou culturels), les communes ouvrent de nouveaux budgets et procèdent à de nouvelles embauches. Mais les élus oublient de réduire les dépenses et les effectifs de leurs mairies à dues proportions. Voilà pourquoi, ces dernières années, ont dérapé les dépenses de nos provinces (l'équivalent de 60 % du budget de l'Etat, tout de même). Elles progressent régulièrement plus vite que le PIB, ce qui crée une « poche » estimée à 30 milliards par René Dosière. Les effectifs ont explosé. Depuis 1998, les collectivités ont embauché 546 000 personnes (68 000 rien que dans les quatre dernières années, alors qu'il était déjà question de rigueur). Depuis 1998 encore, régions (+ 149 %), départements (+ 41 %), communes (+ 30 %), tout le monde s'est lâché.

Pour être juste, une partie de l'augmentation des dépenses et des effectifs sont imputables à des transferts d'activités de l'Etat vers les provinces (éducation, équipement, services sociaux...). Mais ces

10,6 ans

C'est le temps de désendettement en 2010 de la région Picardie, calculé par l'agence de notation Fitch. Délai le plus long de France, juste devant l'Alsace (7,2) et la Lorraine (6,9).

98

C'est le nombre de communes au Danemark, contre 271 à l'origine. D'autres pays européens (Grèce, Allemagne, Finlande, Luxembourg, ...) ont réduit notablement leur nombre de communes.

2 500

C'est, selon la Cour des comptes, le nombre de filières d'aides économiques ouvertes par les collectivités locales. C'est beaucoup...

ctivités locales



Un organisme de contrôle
s'assurait que le budget de la région
soit correctement dilapidé

transferts n'expliquent pas tout. Ainsi, pour les effectifs, si on élimine l'effet des transferts depuis 1998, ce sont 411 000 postes qui ont été créés. Les chiffres révélés par la Fondation Ifrap sur la région Ile-de-France (voir p. 44) sont à cet égard accablants. La province est passée à travers la RGPP, qui, sous l'ère Sarkozy, consistait à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Les 35 heures n'ont bien sûr rien arrangé, et le clientélisme n'est jamais très loin.

Barons Insatiables. Mais cette impérite trouve aussi son origine dans la confusion qui règne entre les différents échelons (le fameux « millefeuille »). Qui fait quoi? Ce n'est jamais vraiment clair. Sans compter que le pouvoir est éparpillé. La France, à elle seule, compte plus de la moitié des communes (36 700) de l'Europe à 27! « *Beaucoup trop d'entre elles n'offrent pas un niveau pertinent de décision* », dit-on à l'Intérieur. Alors, on se réunit pour ne pas disparaître. Et les doublons se multiplient. René Dosière s'amuse



Le retour de Zoé

En signant sous le pseudo Zoé Shepard, elle avait fait un tabac avec « Absolument dé-bor-dée ». Elle revient avec « Ta carrière est finie »*, une fable inspirée de faits réels sur la vie d'un cadre dans une mairie. L'auteure décrit avec humour l'univers de son chef, Simplet, et de sa secrétaire, Coconne. *Albin Michel, 292 p., 19 €.

des budgets de communication (entre 6 et 10 milliards d'euros) des collectivités pour expliquer ce qu'elles font... ou pas. Pour s'y repérer, entre les plus vertueux et les plus insoucians, peu d'outils existent. Le tableau de bord réalisé pour *Le Point* par Public Evaluation Systems (voir p. 49) en est un, précieux. Mais cela n'arrête pas (encore) les plus dépensiers.

« *Les barons de province sont insatiables* », explique un banquier. Ils ne cessent de vouloir accroître leur influence. Recherche, entreprises, universités, social, logement, formation, santé, culture... tout leur sert de pâture. A force d'insister, les régions ont même obtenu la gestion des fonds régionaux européens. Les impôts des collectivités augmentent (3,6 % du PIB en 1982, contre 6,2 % aujourd'hui). L'Etat, généreux, leur donne bon an mal an quelque 75 milliards d'euros, son plus gros poste de dépense.

La lutte de pouvoirs entre le centre et les périphéries n'est pas achevée. Dans cette mêlée, les barons ont pas mal d'atouts. Comment résister aux ■■■

■■■ demandes d'un président de région ou de département à qui l'on a fait des promesses? «*Le gouvernement, explique un député, a mille raisons d'avoir mauvaise conscience à l'égard des élus locaux.*» Combien ont cru être ministres en juin? Avec une gauche qui, aujourd'hui, contrôle presque toutes les régions et nombre de départements et communes, barons et baronnets de province campent sur de solides positions. Ils se battent, ces jours-ci, pour jouer un rôle dans la future banque publique des PME. Et veulent créer une agence de financement des collectivités qui viendrait relayer les banques, comme Dexia qui hésite à leur prêter. Des ambitions sans mesure.

«*Si insensé que cela puisse paraître, dit notre préfet, un président de conseil régional a contesté mon pouvoir sous prétexte que je n'étais pas un représentant du suffrage universel.*» Les barons de gauche ont déjà obtenu la suppression du conseiller territorial, qui devait cumuler les fonctions de conseiller régional et de conseiller général. Une manière, pour le précédent président, d'amorcer une fusion entre département et région. Raté! On verra ça plus tard, même si ça urge. La France – record mondial – possède plus de 600 000 élus locaux qui s'accrochent à leurs postes.

Avoir une ligne TGV. «*Les dirigeants locaux ont l'impression d'être au centre du monde, affirme un banquier. Et insistent tous sur le rôle des collectivités dans l'investissement public.*» Routes, lycées, collèges, musées, canaux, immeubles... Au total, les collectivités locales pèsent en effet 75 % de l'investissement public. Chapeau, donc! Le problème, c'est que ces investissements ne sont pas tous justifiés. On a tout dit sur les somptueux hôtels de région, sur les médiathèques disproportionnées, sur la mode des ronds-points... «*La rentabilité n'est pas toujours le principal souci des élus locaux, poursuit le banquier. Il n'est que de voir ce qu'ils sont prêts à faire pour avoir une ligne TGV même si le trafic ne le justifie pas. Chaque élu veut laisser une trace.*» Comment revenir à des choses plus raisonnables?

«*Je propose que les élus locaux soient tenus personnellement responsables d'éventuels débordements financiers*»: René Dosière pousse le bouchon un peu loin. Il dérange! On comprend que les socialistes lui aient refusé l'investiture. Mais il enfonce le clou. «*Députés et sénateurs ont davantage en tête les intérêts de leurs circonscriptions que ceux du pays dans son ensemble. Il faut en finir avec le cumul des mandats.*» Ces mesures seraient-elles suffisantes? Pas sûr. Les comptes des collectivités, en particulier ceux des intercommunalités, sont encore trop opaques. Les oppositions, trop timorées et trop peu informées. Un détail? Nul ne sait, hormis les présidents, quels avantages en nature (voitures, appartements...) sont attribués aux uns et aux autres. Les cours régionales des comptes tentent bien de faire la transparence, mais leurs travaux restent lettre morte. «*Il faudrait plus de coercition, dit-on à l'Intérieur, de vrais contre-pouvoirs.*» En attendant... voici l'état des lieux ■

L'Alsace, le bon exemple

L'Alsace s'attaque au « millefeuille » territorial. C'est une première! Depuis un an, les deux conseils généraux (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et le conseil régional tentent de former une seule entité: le Conseil d'Alsace. Les trois assemblées – toutes dirigées par l'UMP – ont voté le projet qui devrait être soumis à référendum avant la fin de l'année pour une mise en application en 2014. «*Que la France compte 60 000 collectivités, c'est monstrueux!* lance l'initiateur de cette réforme, le président de la région, Philippe Richert, qui en rêve depuis 1991. *On ne sait plus qui décide quoi, on a moins de poids face à l'Etat et on perd de l'argent. On ne va pas maintenir un système hallucinant pour que chacun puisse défendre son pré carré aux inaugurations!*» Et l'ancien ministre des Collectivités territoriales du gouvernement Fillon d'égrener les dysfonctionnements. Cas connus, ceux des transports et de l'éducation, qui relèvent à la fois des conseils généraux et régionaux. Mais il y a plus ubuesque...



Philippe Richert, président (UMP) du conseil régional d'Alsace.

«*La nappe phréatique, par exemple, enjeu important en Alsace, pointe Philippe Richert. Le conseil général s'occupe des eaux de surface et le conseil régional de celles en profondeur. Du coup, le premier finance des stations d'épuration et le second des politiques agricoles pour les communes. Ne pourrait-il pas y avoir un seul gestionnaire? Des salles polyvalentes communales sont financées à la fois par le conseil général et le régional, pourquoi? Quand vous voulez construire une piste cyclable, il faut cinq à dix ans pour recueillir l'avis de tous les responsables publics et, entre-temps, si la majorité change on doit repartir de zéro... C'est insensé.*» Autres cibles: les agences de développement économique et les offices du tourisme.

«*Chacune de nos trois collectivités dispose de services distincts pour gérer ces dossiers, s'étonne l'élu. Une petite région ne peut pas se permettre d'avoir six services et six directeurs pour les affaires économiques, et autant pour le tourisme. Il faut fusionner.*» De quoi faire des économies substantielles? Celles-ci représenteraient, grosso modo, 500 millions d'euros cumulés sur vingt ans – à rapporter aux 2,7 milliards de dépenses annuelles des trois collectivités alsaciennes. «*Les économies seront très importantes, soutient Philippe Richert. Même s'il ne faut pas s'attendre à une diminution drastique des personnels du jour au lendemain. Les services à rendre à la population, en matière de dépendance par exemple, vont être de plus en plus importants. Mais, en mettant en commun nos moyens, nous pourrions éviter l'augmentation des impôts et du personnel pendant dix ans.*»

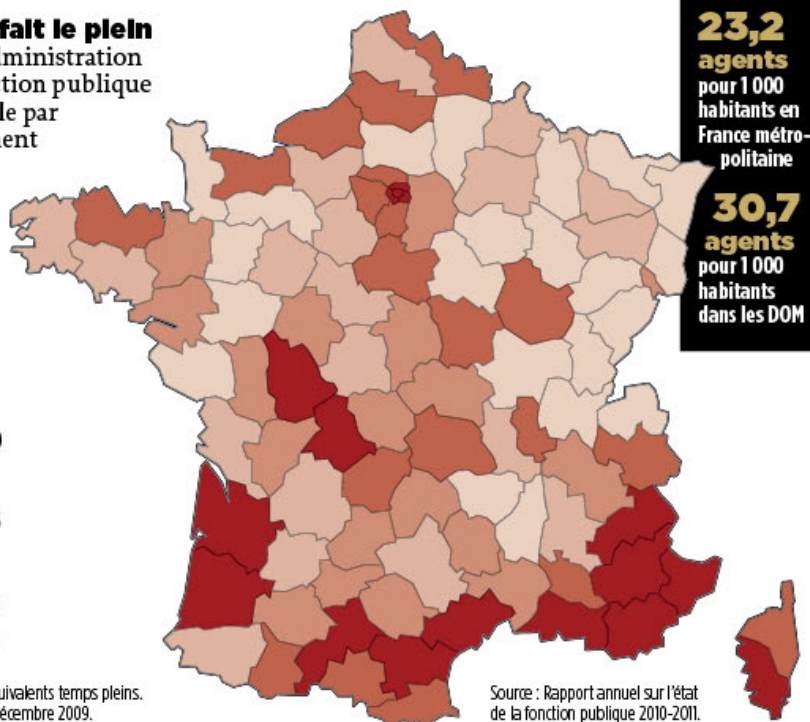
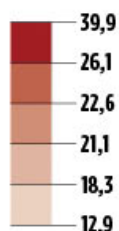
Pour l'ancien ministre UMP, la réforme passe aussi – et surtout – par une redéfinition des tâches entre l'Etat et les territoires. «*En Allemagne, il y a un réel transfert de compétences par l'Etat, note Philippe Richert. Ce qui n'est pas le cas en France: l'Etat transfère mais continue de contrôler. Les collectivités sont mieux placées que l'Etat pour gérer un certain nombre de domaines, comme l'orientation ou l'emploi.*» Discours décapant ■ JÉRÔME CORDELIER

Les chiffres qui font mal

Le Sud fait le plein

Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département

Nombre d'agents* pour 1 000 habitants



23,2 agents pour 1 000 habitants en France métropolitaine

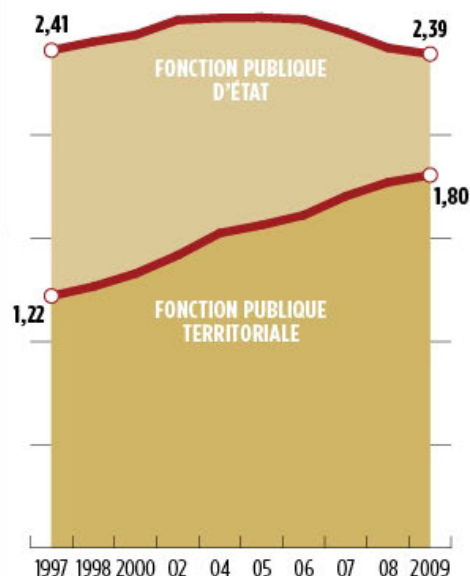
30,7 agents pour 1 000 habitants dans les DOM

* Converti en équivalents temps pleins. Situation au 31 décembre 2009.

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011.

En province, c'est toujours plus

Evolution des effectifs, en millions d'agents



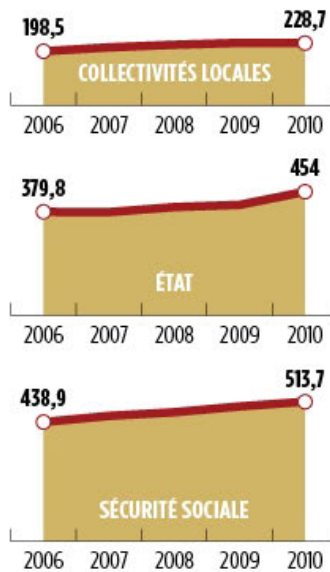
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011.

Un quart

du 1,88 million d'agents employés par les collectivités locales ne sont pas titulaires et 6 agents sur 10 sont des femmes

Qui dépense le plus ?

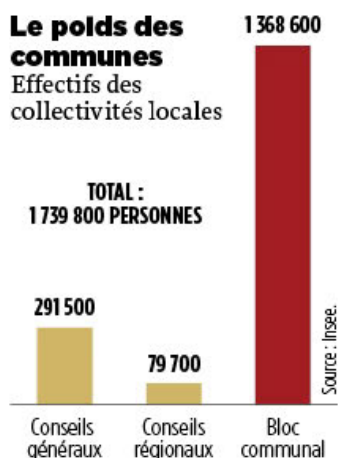
Evolution des dépenses publiques locales, en milliards d'euros



Source : Insee, Comptes nationaux - Base 2005.

Le poids des communes

Effectifs des collectivités locales



Source : Insee.

601 132 élus

dont 519 417 conseillers municipaux et 36 635 maires

Source : « Le cri du contribuable », chiffres à juin 2011.

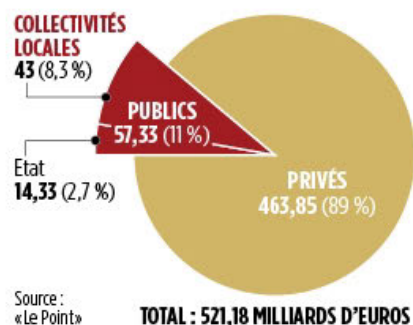
36 697 communes

en France, soit 41,2 % des 89 149 communes des pays de l'Union européenne à 27

Source : Dexia - CCRE.

Les territoires tirent l'investissement public

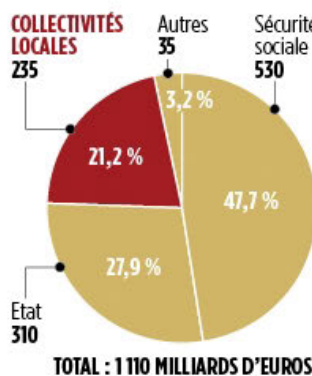
Répartition des investissements en France en 2011, en milliards d'euros



Source : « Le Point »

Le poids du local

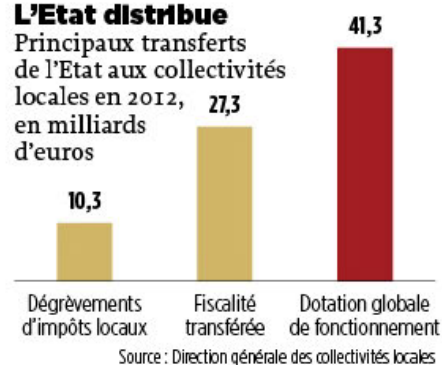
Répartition de la dépense publique globale en 2011, en milliards d'euros



Source : Insee.

L'Etat distribue

Principaux transferts de l'Etat aux collectivités locales en 2012, en milliards d'euros



Source : Direction générale des collectivités locales

Ile-de-France : le rapport qui



Coûteux. Pierre Mongin, PDG de la RATP, Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France, et Bertrand Delanoë, maire de Paris, lors de la première soudure de rail du prolongement du tramway T3, à Paris.

267 083,55 €

C'est le montant des frais de déplacement des élus à l'étranger, en 2011. A lui seul, un voyage au Brésil a représenté 101 599,43 euros.

Justification de la région: l'enveloppe « voyages » n'a pas évolué depuis six ans. Le congrès Métropolis (110 grandes villes mondiales) se tenait en 2011 au Brésil et la région Ile-de-France en assurait la présidence.

L'empilement des services administratifs

«La région compte une mission intitulée gestion et modernisation (5 employés), elle-même dirigée par la mission investissement (3 employés), elle-même supervisée par le service accompagnement, lui-même sous la responsabilité de la direction du service, lui-même dépendant de la Direction générale des services ! Cet empilement des services n'existait pas en 2003 et aboutit en 2010 à une augmentation de près de 34 % du nombre de services. On compte aussi de nombreux doublons au sein d'une même entité. Un exemple: le service mission information-promotion (12 employés) et le service accueil-information-orientation-promotion (11 employés) dans l'unité développement.»

380 905,70 €

C'est le montant des déplacements à l'étranger des agents de la région en 2011. Des voyages aux Etats-Unis ont eu lieu la même année pour une valeur de 35 051 euros, au Sénégal pour 39 818,07 euros, au Liban pour 51 725,37 euros, à Madagascar pour 35 472,10 euros.

dérangé

Accablant. La fondation Ifrap décortique les dépenses de la région.

PAR ROMAIN GUBERT

Des voyages lointains pour des élus, des associations généreusement subventionnées, un comité du tourisme dont la dotation s'emballa, des collaborateurs d'élus toujours plus nombreux... C'est un document explosif dont *Le Point* vient de prendre connaissance. Tout a commencé il y a quelques mois lorsque les chercheurs de la fondation iFRAP ont constaté que les dépenses de fonctionnement des régions françaises avaient augmenté en moyenne de 0,7 % entre 2010 et 2011. Mais que, en Ile-de-France, celles-ci avaient fait un bond de 2,3 %. Autre constat intrigant, les effectifs de la région ont augmenté de près de 1 000 agents en quatorze ans. Pour tenter de comprendre cette étonnante inflation par temps de disette budgétaire, l'iFRAP (contrairement à la Cour des comptes, elle ne dispose d'aucun pouvoir d'investigation) a décortiqué toutes les données publiques sur la gestion de la région la plus riche de France. Et le constat de ce rapport d'audit fait froid dans le dos ■

Les cotisations de l'Ile-de-France à l'ARF

Créée en 1998 pour «répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les présidents de conseil régional, les élus et leurs services», l'Association des régions de France reçoit des cotisations des régions calculées en fonction de leur population. En 2010, l'Ile-de-France a été particulièrement généreuse. Alors qu'elle n'aurait dû verser que 528 750 euros, elle a fait un chèque de 632 252 euros. En 2011, elle aurait dû débours 771 000 euros. Elle n'a versé que 749 000 euros.

Les fabuleux moyens du Comité régional du tourisme

Financé à plus de 98 % par la région, son budget est passé de 8 312 795 euros en 2004 à 21 739 000 euros en 2012, soit une augmentation de plus de 161 %. Cette inflation se retrouve également dans les effectifs. C'est ainsi que le personnel était au nombre de 45 en 2004, contre 109 en 2012, d'après les annexes budgétaires de la région, ce qui correspond à une augmentation de 142 %. Cette dernière a particulièrement touché les fonctions d'encadrement puisque le nombre de cadres a augmenté de 21 % entre 2010 et 2012. Explication de la région : le tourisme représente 600 000 emplois et la compétition avec les autres régions européennes nécessite d'énormes moyens.

EXTRAITS

L'EXCUSE DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES

(C'est souvent la raison donnée par les élus pour expliquer la flambée de leurs budgets : au nom de la décentralisation, l'Etat se décharge de ses missions sur les collectivités, NDLR).

« Le transfert de ces nouvelles compétences (lycées, transports, fiscalité...) se retrouve dans l'organisation des services de la région Ile-de-France. C'est ainsi que la Direction des affaires scolaires et de l'enseignement supérieur (149 employés) en 2003 fut supprimée et remplacée par ce que la région appelle une unité lycées (289 employés) ainsi qu'une sous-unité dévolue à l'enseignement supérieur de 60 employés. Le transfert de compétences en matière d'éducation a donc entraîné une augmentation de personnel de plus de 100 % ! (...) Le redécoupage des services qui s'explique par les transferts de compétences depuis 2003 a pour conséquence l'augmentation exponentielle des personnels entre 2003 et 2010 de plus de 59 %. Un chiffre impressionnant mais à relativiser si l'on regarde l'augmentation de personnel sur une plus longue période. Hors délocalisation, les effectifs ont été multipliés par 2,5 en

passant de 750 à 1746 entre 1997 et 2011 (...) C'est ainsi que le nombre de chefs de service passe de 30 en 2003 à 85 en 2010; l'effectif des chargés de mission est de 62 en 2003, contre 249 en 2010; les gestionnaires qui étaient 12 en 2003 sont 99 en 2010; les techniciens passent d'un effectif de 20 à 51 en sept ans; les gestionnaires administratifs et budgétaires étaient 22 en 2003 alors qu'ils sont 76 en 2010. Les chiffres sont tout aussi éloquents si l'on remonte un peu plus dans le temps. Le nombre d'attachés principaux est passé de 12 en 1997 à 98 en 2011 et de 62 à 191 pour les postes d'attachés. Le nombre de directeurs généraux adjoints entre 1997 et 2011 est passé de 1 à 10. Sur la même période, on compte le doublement du nombre de directeurs. La région justifie une telle augmentation des personnels à hauteur de 39 % par les effets de la décentralisation, mais nous n'en savons pas plus sur les 61 % restants... »

L'ÉQUIPE DU PRÉSIDENT

« Les effectifs du cabinet du président de la région dépassent les promesses de François Hollande pendant la campagne présidentielle, qui s'était engagé à plafonner à 15 le nombre de collaborateurs par ministre. Autrement dit, le président de la région Ile-de-France a plus de collabora- ■■■

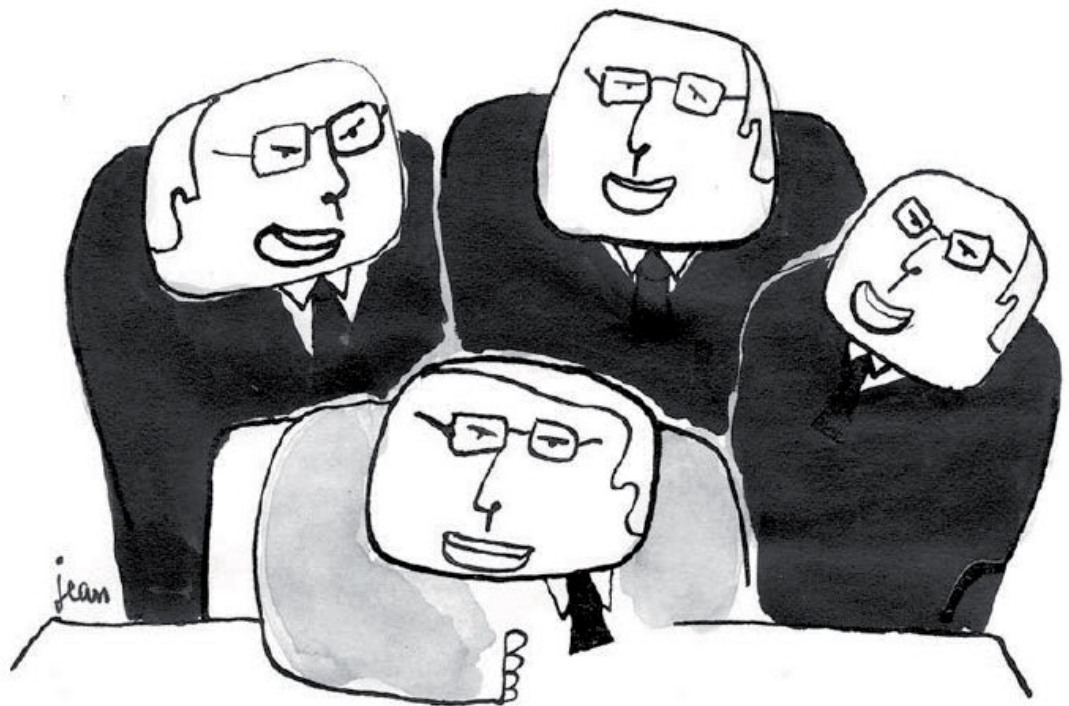
Au nom de l'égalité hommes-femmes...

« En 2009, la région a créé le Centre Hubertine-Auclert, un « centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes » qui apporte son soutien aux projets œuvrant dans ce domaine, organise des rencontres-débats. Il aurait reçu depuis sa création près de 1,795 million d'euros et soutient un certain nombre d'associations adhérentes qui ressemblent à des coquilles vides, comme l'Association de solidarité avec les femmes algériennes démocrates, dont le site n'a pas été mis à jour depuis 2006, ou le Club des Africaines entrepreneurs d'Europe dont le blog ne contient qu'une note. D'autres associations paraissent avoir peu de liens avec les activités féministes du centre, comme l'Association pour la recherche sur la ville et l'habitat. Le centre dispose désormais de 290 m² pour seulement 5 employés, soit 58 m² par personne alors que les normes de l'Etat sont de 12 m² par fonctionnaire et alors que le loyer hors charges est de 110 000 euros par an. »

■■■ teurs que le ministre de l'Economie et des Finances. Les vice-présidents sont également concernés puisque 6 postes de collaborateur à destination de ces derniers ont été créés en 2010 alors que le nombre de vice-présidents (15) est stable depuis plus d'une dizaine d'années.»

VIVE LA DETTE!

« Il s'avère qu'entre 2004 et 2011 la progression des ressources de l'Ile-de-France a été supérieure de 229 millions d'euros aux dépenses de fonctionnement liées à la décentralisation. Il semble donc que les transferts de compétences non compensés, souvent utilisés pour justifier l'augmentation des budgets, n'existent pas. Par ailleurs, quand on compare les dépenses obligatoires de la région (3,3 milliards d'euros) avec les recettes de la région (3,9 milliards), on constate qu'elle a les moyens de financer les compétences que lui a confiées la loi. Les dépenses totales s'élevant toutefois à 4,7 milliards d'euros, le recours à l'emprunt est nécessaire alors même



Trois Jean-Paul Huchon furent recrutés pour assister Jean-Paul Huchon.

« Nous pourrions économiser 6 milliards d'euros en cinq ans. »



Agnès Verdier-Molinié, directrice de la fondation Ifrap.

Le Point : Comment avez-vous travaillé pour réaliser cette étude?

Agnès Verdier-Molinié : Avec Jean-Hippolyte Feildel et Marie-Pierre Bourgeois, nous sommes partis des annexes aux comptes administratifs et de documents budgétaires. Pour mesurer l'augmentation des effectifs, nous avons décortiqué les organigrammes officiels des années 2003 et 2010. Nous aboutissons à ce constat: toutes les régions de France ont vu leurs effectifs et leur budget flamber depuis la loi de décentralisation de 2004. Mais l'Ile-de-France bien plus que les autres. Les personnels ont augmenté de 600 personnes entre 2003 et 2010, passant de 1140

agents à 1746 hors décentralisation (11000 avec effectifs décentralisés). La région conteste certains de vos chiffres... Nous constatons un manque de transparence sur les données budgétaires. Par ailleurs, certaines informations divergent. Nous avons pu consulter un document de 2010 qui liste plus de 30 collaborateurs au cabinet du président, alors que le nombre officiel n'aurait pas excédé 24 ou 25 collaborateurs. Difficile de se faire une idée réelle du nombre de personnes qui composent le cabinet. Mais cela n'est pas l'apanage de la région Ile-de-France. Dans l'Hexagone, il est en général très difficile d'obtenir des données publiques. Le discours officiel est en décalage avec les données disponibles, surtout en matière budgétaire. Quelles sont vos recommandations pour mieux gérer les régions?

Il serait utile de fixer une taille maximale des services régionaux qui correspondrait au nombre d'habitants. C'est le mécanisme actuel pour fixer les effectifs des cabinets des présidents de région. Il serait aussi utile d'appliquer des mesures de réduction des effectifs locaux. Nous avons calculé à la Fondation Ifrap qu'il serait possible d'économiser 6 milliards d'euros en cinq ans en appliquant une baisse raisonnable de 1% des effectifs par an. Enfin, les régions doivent se concentrer sur leur cœur de mission (lycées, transports...) et ne pas se disperser. L'Ile-de-France a consacré 520 millions d'euros en subventions aux associations en 2010, et ce sans contrôle vraiment approfondi de l'utilisation de ces deniers publics. Par ailleurs, 5 millions d'euros ont été consacrés à l'aide au développement. Or, c'est une mission qui devrait relever plutôt de l'Etat ■ www.ifrap.org.

que les recettes de la région ne cessent d'augmenter. C'est ainsi que les recettes du budget 2012 ont augmenté de 5,1 % par rapport à 2011. Une telle augmentation pourrait être utilisée pour désendetter la région dont la note a été dégradée par Standard & Poor's en janvier 2012, la dette atteignant aujourd'hui presque 900 millions d'euros. Ce n'est pas le chemin choisi par la région puisque deux options ont été retenues pour le budget 2012 : celle de creuser la dette avec un emprunt de 832 millions d'euros et d'augmenter les dépenses de fonctionnement à hauteur de 2,1 %.

LES MÈTRES CARRÉS DE LA RÉGION

« Les services de la région se répartissaient sur 29 071 m² jusqu'au début de l'année lorsque la région a décidé d'acheter un hôtel particulier dans le 7^e arrondissement de Paris de 5 000 m² pour une valeur de 19 millions d'euros. Si l'on ne prend pas en compte ce nouvel achat, les personnels d'Ile-de-France disposent à ce jour par personne de 20 m², au-dessus du ratio de l'Etat, qui situe à 12 m² la surface réglementaire par agent. Certaines implantations offrent ainsi 42 m² par agent, comme l'immeuble du 7, rue de Babylone à Paris (3 200 m² de surface utile pour 76 agents) ou encore 38 m² par personne aux archives de Boulogne, dans les Hauts-de-Seine (1 180 m² pour 31 agents). En moyenne, les immeubles du siège permettent à chaque agent de disposer de 32 m² (21 982 m² utiles pour 671 agents). Un chiffre, qu'il faut certes relativiser, car il y a un hémicycle et des salles de réunion mais qui donne tout de même des résultats étonnants. A la tour Montparnasse, où la région occupe quatre étages, nous estimons à 26 m² par agent la surface moyenne de bureau. Par ailleurs, notons que la région, qui pourrait occuper une seule adresse regroupant tous les services, dispose de 16 sites, dont une majorité dans les arrondissements les plus chers de la capitale. Par exemple, l'unité lycées se situe rue du Docteur-Lancereaux, ■■■

Drôles de postes

« L'intitulé de certains postes suscite l'incompréhension, tels les deux énergéticiens (pour le Grand Larousse, ce sont ceux qui soignent une douleur en traitant le système énergétique des patients)... Certains titres de postes se ressemblent également assez pour que l'on s'interroge sur la différence de fonction entre celle de gestionnaire budgétaire et de gestionnaire comptable ou encore entre agent chargé de l'entretien et agent d'entretien... »

La réponse de la région

Jean-Paul Huchon n'est pas content. Ce rapport de la Fondation Ifrap qui épingle sa gestion lui reste en travers de la gorge. En apprenant, il y a quelques jours, que *Le Point* allait publier ce document, il a dit à ses collaborateurs qu'il était persuadé qu'il s'agissait d'une « manœuvre » de la droite. « Elle essaie de dénigrer l'institution régionale à un moment où nous devrions prendre une nouvelle dimension avec le prochain acte de décentralisation. Ces attaques sont non seulement malhonnêtes, mais surtout préjudiciables à la démocratie locale, à l'institution et à ses agents. » Et de pester contre l'Ifrap, « notoirement proche de l'UMP », accuse-t-il (sans plus de précision), qui a, selon lui, repris des éléments publics en « mélangeant des choux et des carottes », et a ainsi accumulé faux chiffres et « vraies contre-vérités ». Mais Jean-Paul



Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France.

Huchon n'a pas voulu répondre à la demande d'interview du *Point*. Officiellement, par « manque de temps »...

Le président de la région Ile-de-France a tout de même trouvé le temps de faire plancher ses équipes sur quelques aspects du rapport. Le directeur général des services de la région, Jean-Michel Thornary, en conteste un certain nombre. Notamment sur les superficies de bureaux dont bénéficient les agents. « Prendre en compte l'ensemble des surfaces du siège de la région est trompeur, car nous avons un hémicycle et des salles de commissions permanen-

tes qui ne peuvent absolument pas être considérés comme des bureaux. Nous avons récemment fait mesurer les mètres carrés de bureaux par des experts et nous arrivons, nous, à une superficie moyenne par agent de 13 à 15 mètres carrés. » Sur le nombre des collaborateurs des vice-présidents (six recrutements ces dernières années), il s'agit d'un souci de transparence. « Autrefois, les élus se servaient beaucoup des ressources de l'administration, poursuit Jean-Michel Thornary. Désormais, les choses sont plus claires. L'Ifrap ne signale pas que le salaire moyen de ces collaborateurs est en très nette baisse sur plusieurs années »

La région reconnaît que les dépenses de fonctionnement ont augmenté ces dernières années. En raison, dit-elle, des transports (elle a hérité de cette mission en 2006), avec d'importants efforts de modernisation du réseau. Même chose pour les lycées, 471 établissements. La dotation de l'Etat n'a pas évolué, dit-on à la région, alors que la population lycéenne augmentait et qu'il a fallu agrandir beaucoup de lycées ou en construire de nouveaux.

Sur l'« inflation » de personnel, la région se justifie en avançant cet argument : elle a récupéré 8 000 agents de l'Etat ces dernières années (le personnel de service des lycées) et a recruté 300 personnes pour gérer ce nouvel effectif : des DRH, des médecins du travail, etc. Elle a aussi régularisé le statut de 200 agents jusque-là précaires. Selon Thornary, son bilan « effectifs » est vertueux. L'Ile-de-France ne compte que 0,86 agent pour 1 000 habitants, contre 1,48 agent en moyenne dans les autres régions (voir aussi page suivante). Quant à son endettement, ses services financiers affirment que la note de Standard & Poor's est meilleure que celle de l'Etat français ■ ROMAIN GUBERT

■ ■ ■ dans le 8^e arrondissement, les vice-présidences, les salles de formation et les groupes politiques sont rue Monsieur, dans le 7^e arrondissement. »

LES GÉNÉREUSES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

« La région soutient chaque année près de 3 400 associations en tout genre, un total de près de 520 millions d'euros en 2010. Depuis 2006, le total des subventions versées aux associations n'a fait qu'augmenter jusqu'en 2009, avant de décroître en 2010 pour se positionner à un niveau 47 % supérieur à celui de 2006. Les dépenses totales de la région pour l'année 2010 s'élevaient à 4 441,6 millions d'euros, les subventions aux associations représentent donc environ 12 % de celles-ci. (...) La région finance des associations publiques sans rapport avec ses missions bien qu'elles aient été créées par ses soins. La région aurait, par exemple, décidé de subventionner le Lieu du design à hauteur de 6,4 millions d'euros entre 2008 et 2010, un endroit qui se veut le lieu de promotion du design auprès des entreprises et des consommateurs ainsi qu'un espace de rencontre entre les différents acteurs du secteur. Le montant exact des subventions versées reste très opaque puisqu'il diffère suivant que l'on se reporte à la liste des subventions versées par la région aux associations de droit français et aux fondations reconnues d'utilité publique ou aux annexes du budget des associations subventionnées par la région. La région aurait versé en 2010 2,82 millions d'euros au Lieu du design tandis que celui-ci affirme n'avoir touché que 1,7 million. (...) Autre exemple: le Motif, l'observatoire du livre et de l'écrit, reçoit ainsi plus de 1 million d'euros par an pour mener des enquêtes et sensibiliser le public aux droits d'auteur et à la publication littéraire au sens large. Une telle mission semble pourtant être plus du ressort du ministère de la Culture et de la Communication que de celui de la région. » ■

Dépenses de personnel

Audit. Pour *Le Point*, l'agence de notation Public Evaluation System dresse le palmarès des collectivités.

PAR JÉRÔME CORDELIER

Trop consommatrices de personnel, les collectivités? Certaines se serrent la ceinture, parfois depuis longtemps, d'autres beaucoup moins. Pour y voir clair, *Le Point* a commandé à l'agence Public Evaluation System, spécialisée dans la notation des collectivités locales, une étude sur les dépenses de personnel des régions, des départements et des villes de plus de 100 000 habitants, que nous avons ainsi pu répartir en fourmis et en cigales.

« Cigales » ne signifie pas que ces collectivités jettent l'argent par les fenêtres. Comme on le notera, en effet, de manière flagrante les départements et régions cigales administrent souvent les territoires les plus ruraux : ces collectivités sont en

conséquence les plus confrontées à des dépenses pour les transports et le social – ce qui, donc, mobilise un personnel fourni. Et certaines étant dépeuplées, les dépenses par habitant pèsent davantage. A contrario, si l'Île-de-France termine première du classement des régions, cette position est à tempérer. D'une part, elle est la région la plus peuplée du pays. Et, d'autre part, elle fait partie des collectivités dont les dépenses de personnel ont le plus augmenté entre 2008 et 2010.

Trompe-l'œil. Ayant publié un premier classement de ce type il y a trois ans (*voir Le Point du 29 octobre 2009 n°1937*), nous pouvons mesurer l'évolution. Ce qui n'est pas le moindre intérêt de cet audit, qui permet de définir les bons et les mauvais élèves de la gestion territoriale. Un enseignement général : ce sont les dépenses des régions qui augmentent le plus (16 % en moyenne). « *Et on ne peut pas expliquer cette croissance simplement par un transfert des compétences* », précise Stanislas Boutmy, directeur de Public Evaluation System. Si les villes apparaissent comme celles qui font le plus d'efforts, il faut se méfier des trompe-l'œil. D'une part, une bonne partie d'entre elles sous-traitent nombre de leurs actions (traitement des déchets, gestion de l'eau, social, transports, crèches...) à des associations ou des sociétés privées. D'autre part, leurs missions sont de plus en plus assumées par une structure intercommunale, ce qui permet des économies d'échelle. Or cette réalité-ci est difficile à mesurer. « *Nous avons du mal à accéder à l'information sur les intercommunalités, souligne Stanislas Boutmy. Impossible d'avoir des chiffres précis auprès de l'Etat, et seules les plus grosses structures ont les moyens de communiquer.* » Des données, pourtant, qui ne seraient pas inintéressantes quand on sait que 2 599 intercommunalités représentent 21 000 créations de postes entre 2008 et 2010 ■

Envolée

Evolution des frais de personnel des collectivités territoriales, en milliards d'euros (résultats provisoires pour 2011)



Source : rapport de l'Observatoire des finances locales, 2012

LIRE L'INTÉGRALITÉ DE CET AUDIT SUR LePoint.fr RUBRIQUE « VILLES »

: les bons et les mauvais élèves

Classement établi en fonction du montant des dépenses par habitant en 2010.

RÉGIONS

Les 11* fournis...

Rang	Régions	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
1 ^{er}	Ile-de-France	31 €	+ 20,57 %	11 740 138
2 ^e	Pays de la Loire	33 €	+ 12,18 %	3 584 848
3 ^e	Alsace	35 €	+ 5,78 %	1 859 558
4 ^e	Rhône-Alpes	36 €	+ 11,11 %	6 215 840
5 ^e	Bretagne	38 €	+ 21,74 %	3 219 598
6 ^e	Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 €	+ 13,27 %	4 944 847
6 ^e	Centre	40 €	+ 17,81 %	2 598 051
6 ^e	Aquitaine	40 €	+ 18,91 %	3 237 700
9 ^e	Languedoc-Roussillon	41 €	+ 21,69 %	2 616 100
10 ^e	Auvergne	44 €	+ 14,94 %	1 381 629
10 ^e	Midi-Pyrénées	44 €	+ 10,51 %	2 889 805

... et les 11* cigales

Rang	Régions	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
12 ^e	Champagne-Ardenne	45 €	+ 17,98 %	1 377 997
12 ^e	Bourgogne	45 €	+ 19,67 %	1 685 695
14 ^e	Basse-Normandie	46 €	+ 14,29 %	1 505 527
15 ^e	Lorraine	50 €	+ 29,46 %	2 394 568
16 ^e	Picardie	51 €	+ 18 %	1 947 964
17 ^e	Haute-Normandie	53 €	+ 10,06 %	1 857 688
18 ^e	Franche-Comté	54 €	+ 20,05 %	1 195 244
19 ^e	Poitou-Charentes	55 €	+ 14,75 %	1 793 942
20 ^e	Nord-Pas-de-Calais	56 €	+ 13,02 %	4 091 129
21 ^e	Limousin	69 €	+ 14,47 %	759 414
22 ^e	Corse	162 €	+ 19,52 %	304 500

DÉPARTEMENTS

Les 12 fournis...

Rang	Départements	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
1 ^{er}	Yvelines	114 €	+ 10,91 %	1 429 610
1 ^{er}	Moselle	114 €	+ 15,60 %	1 060 339
3 ^e	Bas-Rhin	121 €	+ 11,44 %	1 102 584
4 ^e	Val-d'Oise	125 €	+ 20,37 %	1 176 466
5 ^e	Ain	128 €	+ 16,51 %	591 151
6 ^e	Haut-Rhin	131 €	+ 9,31 %	756 974
7 ^e	Marne	132 €	+ 11,97 %	580 762
7 ^e	Maine-et-Loire	132 €	+ 13,27 %	794 497
9 ^e	Loire-Atlantique	135 €	+ 10,95 %	1 281 031
10 ^e	Eure	137 €	+ 11,06 %	587 845
11 ^e	Loiret	138 €	+ 22,06 %	665 670
11 ^e	Vendée	138 €	+ 6,67 %	626 588

... et les 12 cigales

Rang	Départements	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
84 ^e	Aude	241 €	+ 3,69 %	354 751
85 ^e	Val-de-Marne	242 €	+ 5,04 %	1 315 279
85 ^e	Hautes-Pyrénées	242 €	+ 14,30 %	237 127
87 ^e	Cantal	252 €	+ 45,82 %	155 211
87 ^e	Lot	252 €	+ 10,34 %	177 672
89 ^e	Alpes-de-Haute-Provence	264 €	+ 26,91 %	161 054
89 ^e	Nièvre	264 €	+ 9,72 %	228 969
91 ^e	Gers	270 €	+ 7,04 %	190 776
92 ^e	Creuse	275 €	+ 29,03 %	128 923
93 ^e	Haute-Corse	287 €	+ 6,55 %	162 573
94 ^e	Lozère	304 €	+ 25,27 %	80 995
95 ^e	Corse-du-Sud	395 €	+ 9,28 %	141 927

VILLES (PLUS DE 100 000 HABITANTS)

Les 12 fournis...

Rang	Villes	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
1 ^{er}	Brest**	292 €	NS	146 519
2 ^e	Amiens**	374 €	NS	137 812
3 ^e	Reims	385 €	- 4,36 %	187 650
4 ^e	Villeurbanne	410 €	- 5,87 %	139 764
5 ^e	Montpellier	515 €	- 3,62 %	257 092
6 ^e	Nancy	532 €	- 0,34 %	107 235
7 ^e	Metz	557 €	+ 7,55 %	125 721
8 ^e	Le Mans	567 €	+ 5,22 %	148 340
9 ^e	Limoges	583 €	- 4,71 %	141 287
9 ^e	Nantes	583 €	+ 2,12 %	290 943
11 ^e	Angers	608 €	+ 6,08 %	155 701
12 ^e	Aix-en-Provence	609 €	- 3,36 %	146 690

... et les 12 cigales

Rang	Villes	Dépenses en 2010	Evolution 2008/2010	Population en 2010
24 ^e	Strasbourg	687 €	+ 2,17 %	276 063
25 ^e	Bordeaux	698 €	- 2,94 %	238 921
25 ^e	Dijon	698 €	+ 1,29 %	155 387
27 ^e	Perpignan	714 €	- 9,12 %	118 221
28 ^e	Toulon	724 €	+ 3,63 %	168 768
29 ^e	Tours	730 €	+ 0,50 %	139 958
30 ^e	Le Havre	733 €	+ 8,68 %	182 411
31 ^e	Lille	741 €	+ 1,12 %	232 172
32 ^e	Boulogne-Billancourt	749 €	- 11,83 %	112 043
33 ^e	Saint-Etienne	756 €	+ 1,08 %	178 530
34 ^e	Rouen	762 €	+ 5,63 %	110 927
35 ^e	Grenoble	771 €	- 0,51 %	159 410

NS : non significatif. *Chiffre inférieur à 12 car il n'y a que 22 régions. **Villes ayant réintégré une partie du personnel déjà transféré à l'intercommunalité. Sources : Public Evaluation System, DGCL, DGFIP, collectivités.

Dites, M. le Président du conseil



Prodigalité. Les dérapages incontrôlés des dépenses publiques sont légion. Le contribuable, lui, n'a que ses yeux pour pleurer. Démonstration.

RHÔNE

UN MUSÉE PHARAONIQUE

A la pointe du confluent de la Saône et du Rhône, au sud de Lyon, un chantier pharaonique s'impose aux automobilistes circulant sur l'A7. De cette carcasse métallique, qui sera bientôt recouverte de verre pour prendre la forme d'un nuage et signée du prestigieux cabinet d'architectes autrichien Coop Himmelb(l)au, naîtra, au début

de 2014, le musée des Confluences. Son ouverture intervient quatorze ans après le lancement du projet par le conseil général du Rhône ! Le parcours de ce dossier a été semé de multiples embûches techniques entraînant une impressionnante dérive financière. Évalué à 61 millions d'euros en 2000, son coût atteint aujourd'hui 267 millions. Et les travaux ne sont pas encore terminés... ■ CATHERINE LAGRANGE

LANGUEDOC-ROUSSILLON COÛTEUSES « AMBASSADES »

Sympathique, le Maroc au mois de juin. C'est ce qu'ont dû penser les 96 personnes invitées au début de l'été durant trois jours à l'ouverture de la 5^e Maison du Languedoc-Roussillon à l'étranger. Coût de l'opération : 750 000 euros, pour inaugurer en grande pompe cette nouvelle « ambassade » de la région à Casablanca. Une de plus après Bruxelles, New York, Shanghai, Londres, sans oublier l'éphémère représentation de Milan, désormais fermée faute d'activité. Il est vrai que certaines de ces « ambassades », excepté l'organisation de quelques événements annuels, ☞

général, combien ça coûte ?

267

millions d'euros

C'est le coût du musée des Confluences, à Lyon, embourbé dans des problèmes techniques et financiers. Il était évalué à 61 millions d'euros en 2000. Et les travaux ne sont pas terminés...



19^e

C'est la place qu'occupe le Languedoc-Roussillon dans le classement des 22 régions françaises en termes d'exportations. Pourtant elle possède une belle « maison » à New York...

comme des Salons essentiellement consacrés aux vins, accueillent quotidiennement moins de visiteurs que les doigts d'une main. Pour un coût de fonctionnement annuel, officiellement, de 3,5 millions d'euros. Qu'à cela ne tienne, une nouvelle maison du Languedoc devrait ouvrir au Brésil d'ici deux ans, sans doute à São Paulo. Et Christian Bourquin (DVG), le successeur de Georges Frêche à la région, ne semble pas vouloir remettre en question la création à terme de 14 représentations à travers le monde, annoncée il y a quelques années par son mentor. Pour quel bénéfice économique ? Impossible de le savoir, puisque aucune étude sérieuse ne permet

JAMES LEVINSE/REA

de mesurer les retombées de telles implantations. En revanche, le Languedoc-Roussillon figure officiellement à la 19^e place sur 22 dans le classement des régions françaises en termes d'exportations... Curieusement, la région n'est pas représentée en Allemagne, son principal partenaire économique, alors que le Maroc ne représente que 1,3 % de ses exportations. Question de climat ? En revanche, pour accompagner la prospection vers Casablanca, le conseil régional et l'agglomération de Montpellier ont décidé de soutenir l'implantation d'une ligne low-cost Montpellier-Casablanca opérée par Air Arabia, aucune ligne ne reliant aujourd'hui la région

au Maroc. Mais, les subventions directes aux compagnies aériennes étant interdites, il faut aller chercher dans les délibérations de la collectivité pour y comprendre comment contourner les règles. On y apprend que, via le comité régional du tourisme, la région et l'agglomération de Montpellier se sont engagées à verser 700 000 euros sur trois ans pour la diffusion d'un spot vantant les mérites du Languedoc-Roussillon à bord des vols d'Air Arabia au départ de Casablanca. Amusant, lorsque l'on sait que le comité régional du tourisme ne dispose pas du moindre chiffre sur une éventuelle fréquentation touristique en provenance du Maghreb ■ HERVE DENYONS ■■■

86

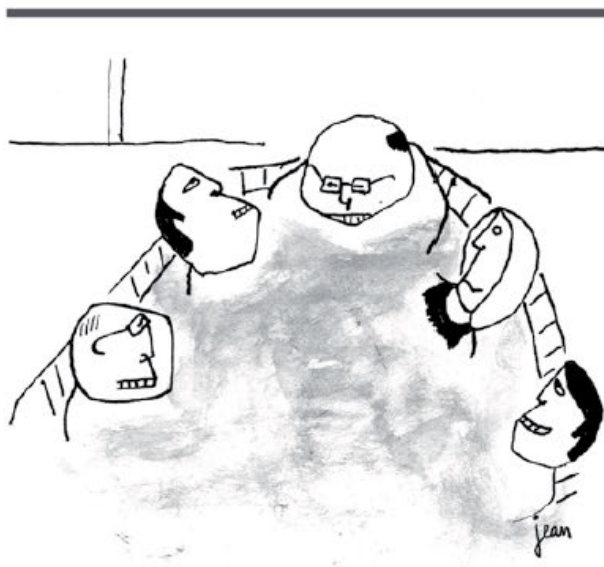
millions d'euros

Coût du Panoramique des Dômes. Lancé en mai, le train à crémaillère électrique a déjà acheminé 206 000 voyageurs au sommet du puy de Dôme à fin août 2012.



PUY-DE-DÔME
UN TRAIN DE LUXE

Il en rêvait... Il l'a fait! Pour 86 millions d'euros, le président du conseil général du Puy-de-Dôme, Jean-Yves Gouttebel, a mis sur les rails son « bébé », un train à crémaillère électrique dernière génération capable d'acheminer 400 000 visiteurs par an au sommet du puy de Dôme, le plus emblématique des volcans d'Auvergne. Au final, la note est salée: 30 millions d'euros pour le conseil général, 27 millions pour TC Dôme (le gestionnaire du train), 12 pour l'Europe, 6 pour Clermont Communauté, 6 pour la région et 5 pour l'Etat. D'autant plus salée que le 26 mai, jour de sa mise en service, un orage a fait dérailler le Panoramique des Dômes à peine sorti du garage, l'obligeant à y retourner! Là où Gouttebel a vu « un coup de malchance », bon nombre de contribuables se sont interrogés sur l'utilité d'injecter une telle somme pour financer un projet qui prend l'eau dès le premier jour. Depuis, le train a repris du service sans nouvel incident. La colère des dieux de la dépense publique se serait-elle apaisée? ■
GENEVIEVE COLONNA D'ISTRIA



La commission «Balnéo et Mondialisation» se réunissait régulièrement avec la commission «Un Jacuzzi pour la Syrie».

95%

des communes appartiennent à des communautés qui regroupent 59 millions d'habitants. Budget: 38 milliards d'euros.

8 272

euros C'est le plafond d'indemnités qu'un élu cumular peut percevoir. Si le montant est dépassé, l'« écrêtement » peut être distribué à des collègues.

PERPIGNAN
L'AGGLO MÉGALO

Trompeur, le site Internet de l'agglomération de Perpignan. Au premier coup d'œil, on pourrait croire que la collectivité ne compte que 2 vice-présidents. Pourtant, en quelques clics, on découvre qu'ils sont 42 à bénéficier du titre... alors que le Code des collectivités préconise de limiter la fonction à 15 élus. Préconise, mais n'oblige pas, puisque les agglomérations sont libres de fixer le nombre de leurs vice-présidents, à condition qu'il ne dépasse pas 30% des membres qui siègent. A Perpignan, le quota est respecté, puisque la communauté d'agglomération compte 140 membres. Un nombre plus élevé qu'à Bordeaux ou Nantes, villes, pourtant, où la population est plus importante... En multipliant les élus et les fonctions, certains présidents d'agglomération s'allouent ainsi un soutien politique et une majorité au-delà de leur propre camp. Car le titre de vice-président n'est pas qu'honorifique. A Perpignan, il permet de passer d'une indemnité annuelle de quelques centaines d'euros à 1 625 euros mensuels. Et l'indemnité mensuelle peut attein-

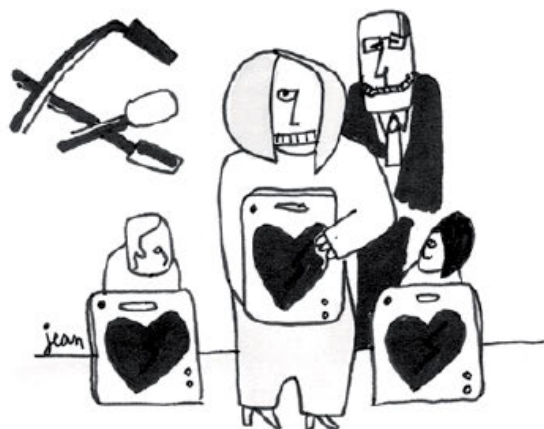
RICHA RD D'AMORET/REA - ILLUSTRATION: JEAN POUR LE POINT

dre jusqu'à 2 700 euros par mois dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants. Une manne d'autant plus appréciable que le conseil d'agglomération ne se réunit qu'une fois par mois au maximum. Certaines délégations des vice-présidents ont parfois de quoi surprendre: dans l'agglomération catalane, l'un est chargé des sentiers de randonnée, un autre de l'enseignement musical... Ils ne sont pas tous très assidus, si l'on en juge par les feuilles d'émargement, et se font régulièrement représenter lors des conseils d'agglomération. Sur proposition de Jean-Paul Alduy, président de Perpignan Méditerranée, une baisse de 5 % des émoluments des vice-présidents a été votée, la collectivité traversant une situation budgétaire difficile. Amorce de retour à la raison ■ HERVÉ DENYONS

LORRAINE L'ARMÉE DU « DÉVELOPPEMENT »

Le millefeuille territorial, ce n'est pas seulement des couches de pouvoir qui s'empilent (commune, communauté d'agglomération, département, région...). Ce sont également de nombreux organismes, gourmands en personnel et en subventions, qui alourdissent le gros gâteau des collectivités territoriales. Les agences de développement économique constituent un bon exemple de cette débâche de moyens qui ne craint ni les

doublons ni la dispersion... pour des résultats mitigés, en tout cas rarement évalués. Exemple à Metz, chef-lieu de la Moselle. La communauté d'agglomération a créé en 2008 sa propre agence, Metz Métropole Développement, dotée d'un budget annuel de 1,8 million d'euros et animée par une équipe de 14 personnes. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que Moselle Développement, l'agence du conseil général, qui, à l'échelon du département, emploie 12 collaborateurs pour un budget de 2,5 millions d'euros. Sans oublier la région Lorraine, l'échelon supérieur, qui dispose de ses propres « outils »: un « pôle des entreprises » de 35 personnes, un « pôle des partenariats » de 17 agents et une Agence de mobilisation économique où 6 spécialistes de l'innovation industrielle ont été recrutés (8 millions d'euros de budget annuel). Le conseil régional vient par ailleurs de créer un « centre de ressources », produit de la fusion de trois anciens satellites gravitant dans la sphère économique, et s'appête à inaugurer une « maison de l'export ». Quant au nouveau pôle métropolitain constitué par les villes de Metz, Nancy, Thionville et Epinal, il n'a pas encore son agence, mais ça pourrait venir: ce « réseau d'agglomération » s'est fixé pour mission de « conforter un espace économique commun à travers des approches transversales ». Si, avec tout ça, la Lorraine ne redécalle pas... ■ NICOLAS BASTUCK



Le Conseil général lança l'opération
« Un élève, un défibrillateur ».

ILLUSTRATION: JEAN POUR LE POINT

EN VENTE ACTUELLEMENT



Pôle d'attraction
hors normes,
nostalgique et moderne,
Berlin fait coexister
tous les contraires.

En vente
chez votre marchand de journaux
et sur notre boutique

Le Point.fr



Collomb : « En province, on a déjà commencé à faire le ménage »

Combatif. Il n'y a plus de gaspillage dans les collectivités locales, défend le maire de Lyon, qui somme l'Etat de montrer l'exemple.

Le Point : Les collectivités locales ont-elles des marges d'économies ?

Gérard Collomb : Aujourd'hui, l'Etat finance ses investissements, mais aussi son train de vie par l'emprunt et creuse chaque année sa dette. Nous, dans les collectivités, nous devons présenter un budget en équilibre, et même dégager un autofinancement pour financer une part de l'investissement. L'endettement de l'Etat progresse toujours, alors que celui des collectivités stagne. Il n'y a pas de gaspillage dans les collectivités locales.

Ne comptent-elles pas pourtant trop d'agents ?

Non. Pour dégager de l'autofinancement, toutes les collectivités ont déjà serré leurs dépenses générales et leur masse salariale. Mais, dans une ville en expansion comme Lyon, quand on crée de nouveaux quartiers, il faut les équiper et les entretenir, et cela génère des dépenses de personnel. En dix ans, l'agglomération lyonnaise a gagné 85 000 habitants. D'ici à 2030, on attend 150 000 nouveaux arrivants.



Gérard Collomb, socialiste, sénateur, maire de Lyon et président du Grand Lyon depuis 2001.

Il faudra bien créer des écoles, des gymnases, des bibliothèques... Il ne faut pas croire qu'il existe de grandes réserves pour la réduction de personnel, sauf à diminuer les services à la population. Il faut que l'Etat sache ce qu'il veut. On ne peut pas demander aux collectivités locales d'en faire plus en leur transférant des compétences et en même temps leur demander de réduire leur personnel !

« Notre système territorial date de la Révolution française et ne correspond plus à la réalité ».

Le « mille-feuille » à la française ne génère-t-il pas surcoûts et gaspillages ?

On pourrait faire mieux, même si on a déjà progressé. La création des intercommunalités a permis de rationaliser le système, mais on peut aller beaucoup plus loin. C'est l'enjeu de la réforme de la décentralisation. Nous avons un système territorial qui date de la Révolution française et qui ne correspond plus à la réalité. Dans les zones métropolitaines, où le fait urbain représente les deux tiers de la réalité démographique et économique d'un département, la présence de celui-ci sur le territoire de la ville ■■■

LAURENT CERINO/RÉA

■■■ est moins essentiel. Par ailleurs, comment ne pas s'interroger sur l'organisation actuelle de l'Île-de-France? 46 % de communes ont moins de 1 000 habitants, 27 % entre 1 000 et 5 000. La région compte 114 intercommunalités, mais ce type d'organisation ne concerne pas 45 % de la population.

Vous plaidez pour la suppression des départements dans les zones urbaines ?

Dans les zones où le département se confond avec l'agglomération, on peut se poser la question. On éviterait ainsi deux administrations sur le même territoire, comme en Ile-de-France. Le vrai « mille-feuille » est là. Car, en province, on a déjà commencé à faire le ménage. Dans nos grandes agglomérations – comme Lyon, Lille, Bordeaux... –, la rationalisation est déjà en route.



L'absentéisme, qui est important dans les collectivités, n'est-il pas une grande source de gaspillage ? C'est vrai qu'il est plus important dans la fonction publique que dans le privé, mais les proportions ne sont pas plus fortes dans les collectivités qu'au sein des administrations de l'Etat. Et dans certains services, il faut tenir compte de la pénibilité du travail et du vieillissement de personnes qui, souvent, effectuent toute leur carrière dans une collectivité territoriale. Dans une entreprise, si quelqu'un est malade ou fatigué, en général, il ne reste pas longtemps. Finissons-en avec les clichés sur ces fainéants cachés dans les collectivités! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE LAGRANGE

Expansion. Le président du Grand Lyon se défend d'employer trop d'agents : « Quand on crée de nouveaux quartiers, il faut les équiper, les entretenir, et cela génère des dépenses de personnel ».

« En finir avec le mythe des châteaux forts administratifs »



André Rossinot, radical, maire de Nancy, président du Grand Nancy, premier vice-président de l'Association des maires de France.

« Face à la crise, qu'est-ce qui fait tenir le modèle social français ? Les collectivités locales. Nous tenons l'armature qui prend en charge les personnes âgées, les enfants et les soutiens sociaux. L'augmentation des personnels dans les collectivités est liée à la décentralisation et à l'augmentation des transferts de compétences qui en a résulté. Il n'y a pas d'autres explications, même si, c'est vrai, certains élus se sont lâchés dans les dépenses et le recrutement. Oui, il y a eu des abus ! Pendant trop longtemps, sauf dans les grandes villes, certaines formes d'intercommunalité ont été fictives : on se regroupait en communautés de communes, mais on gérait peu de choses ensemble. Ce n'est plus le cas depuis la loi de 2010, puisque nous devons rendre publiquement des comptes sur la mutualisation des services. Et je peux vous assurer que nous nous serrons la ceinture : 30 % de nos recettes publiques viennent de l'Etat, et depuis des années cette contribution est identique ; on peut même dire qu'elle a baissé en valeur, puisqu'elle ne suit pas la hausse de l'inflation. Aujourd'hui, nous sommes à un moment clé de notre histoire : il est nécessaire de renforcer l'esprit de communauté, qui permet de garantir les services publics. L'ingénierie des territoires doit être partagée : nous devons en finir avec le mythe des châteaux forts administratifs ! Nous sommes en train de nous organiser pour permettre l'émergence d'un bloc communal. Mais nous avons encore des efforts de rationalisation à faire, des habitudes à changer. Que l'on nous demande de faire des efforts dans le contexte actuel, rien de plus normal : tout le monde doit passer à la toise ! Mais ne faites pas des collectivités des boucs émissaires ! N'oubliez pas que 75 % des investissements publics incombent aux villes, aux départements et aux régions ! Nous sommes en première ligne pour financer les logements, les transports, l'éducation, le social. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME CORDELIER

Hollande brisera-t-il le

Explosif. Le rapport de la Cour des comptes pointe les économies à réaliser dans les dépenses de la Sécu. Ultrasensible.

PAR SYLVIE PIERRE-BROSSOLETTE

François Hollande l'a dit avec clarté à la télévision dimanche soir : l'heure est aux efforts. Avec une prévision de croissance abaissée à 0,8 %, l'exercice de réduction du déficit n'en sera que plus difficile. Avant même de confirmer sur le plateau de Claire Chazal qu'il tiendrait malgré tout son objectif de 3 % du PIB, le chef de l'Etat s'y était solennellement engagé devant la Cour des comptes, son corps d'origine. Face au premier président de la noble institution, l'ex-député socialiste Didier Migaud, le chef de l'Etat a notamment reconnu que la source du problème budgétaire était le niveau élevé des dépenses publiques et la multiplication des niches fiscales. Il va donc s'y attaquer, aiguillonné par la Cour. Celle-

ci, comme chaque année, met à la disposition du gouvernement deux rapports destinés à l'aider à faire la « chasse au gaspi ». On connaît les dernières conclusions des magistrats de la Rue Cambon sur les finances de l'Etat. On attendait le second rapport sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale. Rendu public ce jeudi, il contient de précieuses indications sur les économies à réaliser. Notamment dans le domaine des retraites, où les propositions de la Cour sont explosives. *Le Point* en a eu connaissance en avant-première.

L'épais rapport commence par déplorer la persistance des déficits des comptes sociaux et pointer la question controversée du financement de la Sécu par l'impôt. Puis il montre du doigt l'inefficacité de la mise en œuvre de certaines réformes, comme celle des régimes spéciaux de retraite, toujours aussi coûteux. Le rapport aborde ensuite l'efficacité du système des soins. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le jugement est « peut mieux faire », notamment dans le domaine des transports sanitaires. Plusieurs centaines de millions d'euros seraient dépensés en trop. D'une manière générale, une gestion plus rigoureuse et plus moderne ■■■

11,7 milliards d'euros d'avantages

Répartition du coût des avantages fiscaux et sociaux favorables aux retraités

DÉPENSES FISCALES

Avantages au titre de l'impôt sur le revenu : 4,5 Mds €
Avantages au titre de la fiscalité locale : 0,8 Md €



NICHES SOCIALES

Avantages en matière de CSG : 6 Mds €
Exonération de cotisations sociales pour les particuliers employeurs : 0,4 Md €

Source : calculs Cour des comptes.



PIERRE VERDY/AFP

tabou des retraites ?



Déterminé. Le chef de l'Etat suivi de Didier Migaud (à g.), le président de la Cour des comptes, et de Gilles Johanet (à dr.), le procureur général, le 7 septembre.

■■■ du système, selon un magistrat de la Cour, pourrait générer des milliards d'économies. Mais c'est dans le domaine des retraites qu'il semble y avoir des marges parmi les plus importantes.

L'analyse de la Rue Cambon a de quoi faire hurler les bénéficiaires actuels et à venir de pensions. Avant de s'attaquer à la situation des plus privilégiés, le rapport note avec anxiété celle, désastreuse, des plus démunis: 1 million de retraités vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Raison de plus pour résorber certaines anomalies destinées, depuis la guerre, à rapprocher le niveau de vie des retraités de celui des actifs. L'objectif est désormais dépassé: le niveau de vie moyen des pensionnés est supérieur à celui des actifs. Certaines dispositions ne se justifiaient donc plus. Il y a d'abord les avantages fiscaux liés à l'impôt sur le revenu, notamment l'abattement de 10 %, qui coûte 2,780 milliards d'euros à l'Etat. Il y a ensuite la niche sociale de la CSG. Ses divers taux réduits ou exemptions forment un manque à gagner de 6 milliards. Au total, la Cour a calculé que les divers dispositifs favorables aux retraités s'élevaient à 11,7 milliards d'euros. Tout n'est pas injustifié, surtout pour les plus démunis. Mais, pour les pensionnés les plus chanceux, le système serait devenu absurde.

«**Au travail!**» La Cour propose donc de «*supprimer progressivement*» — pas question d'être brutal dans un secteur aussi sensible — les dépenses fiscales et niches sociales suivantes: l'abattement de 10 % sur les pensions en matière d'impôt sur le revenu (gain d'une suppression: 2,7 milliards); l'exonération à l'impôt sur le revenu des majorations de pensions pour les parents de trois enfants (gain d'une fiscalisation: 0,8 milliard); le non-alignement du taux de CSG des pensions les plus élevées (6,6 %) sur celui appliqué aux salaires (7,5 %) (gain d'un alignement: 1,2 milliard). Cela ferait déjà près de 5 milliards d'euros. La Cour propose en outre de soumettre à condition de ressources l'exonération totale de cotisations pa-

tronales dont bénéficient certaines catégories de particuliers employeurs (gain: 0,4 milliard); d'étendre l'assiette de la cotisation de l'assurance-maladie à 1 % à toutes les retraites complémentaires ainsi qu'aux pensions de base au-dessus d'un certain seuil lorsque la distinction entre ces deux types d'avantages de retraite n'est pas pertinente (à cause des exonérations, cette cotisation assurance-maladie n'a rapporté que 676 millions d'euros en 2010); enfin d'examiner les conséquences d'une suppression à terme des avantages en matière de fiscalité locale fondés sur un critère d'âge (coût: 0,8 milliard).

François Hollande voudra-t-il s'attaquer au tabou des retraites? C'est politiquement délicat, mais le problème se pose. Michel Sapin admet que «*c'est une vraie question*». Et, à l'Élysée, on considère que cela fait partie des sujets de discussions lorsque sera abordé l'examen de l'ensemble des dépenses du domaine social. On fait remarquer que celles-ci (485 milliards) représentent plus d'un tiers du total. Et que l'effort de réduction des dépenses (déjà, dit-on, «*aussi important que celui de la droite*») continuerait pour égaler, en fin de quinquennat, la hausse des prélèvements. «*On va entrer dans le dur*», affirme un conseiller du président.

François Hollande, sur TFR, n'a pas caché les difficultés. Il sait qu'il aura le plus grand mal à tenir si, selon un de ses proches, «*la zone euro ne se stabilise pas et s'il y a perte de crédibilité de la France*». C'est pourquoi il porte un si grand intérêt à l'Europe et à la réduction du déficit. Il garde son optimisme fondamental. Mais il demande à chacun de se retrousser les manches. Au conseil des ministres du 5 septembre, il a incité son équipe à se remuer: «*Au travail! Rien ne vous sera donné.*» Avant que Manuel Valls s'esclaffe en rappelant les propos de l'ex-candidat sur lui-même: «*Rien ne m'a été octroyé, rien ne m'a été donné.*» Hollande a souri. L'histoire, pour lui, s'est bien terminée le 6 mai. Alors, se dit-il, pourquoi la même méthode ne continuerait-elle pas à porter ses fruits? ■



Fermeté. Jean-Marc Ayrault entouré de proches collaborateurs.

Ça grince dans les ministères

Sacrifice. Rigueur, répartition des effectifs et de la charge de travail, rémunérations anormales... Ambiance.

PAR MICHEL REVOL

Au bout de quatre mois, il est déjà rincé. Le dimanche, il fait la grasse matinée puis il repasse son linge. C'est tout. Le reste de la semaine, il travaille. Il est chef de cabinet d'un ministre délégué. Il est arrivé là un peu par hasard. Depuis le 6 mai, il va de découverte en découverte. La «*présidence normale*» est parfois surprenante. Comme un ministre délégué n'a plus droit à un garde du corps, notre homme doit remplacer celui-ci en appelant avant chaque voyage le commissariat sur place pour organiser les itinéraires et la sécurité. Il ne pensait pas non plus travailler de «*7 heures du matin à minuit six jours sur sept*», puisqu'un ministre délégué ne dispose que de dix conseillers mais qu'il faut bien abattre la même somme de travail. Et il n'avait pas non plus saisi qu'en guise de remerciement pour services rendus à la patrie il serait moins bien payé qu'avant...

La présidence normale, dirait-on, crée des frustrations au sein des cabinets ministériels. C'est le cas des règles très sévères selon lesquelles un ministre plein a droit à quinze conseillers. «*Impossible de travailler avec si peu de monde. Parfois, on ne fait que survoler les dossiers*», râle-t-on à Bercy. Arnaud Montebourg, notamment, est confronté à une administration plutôt hostile à sa manière de redresser l'industrie française.

Il aurait bien besoin à ses yeux d'un cabinet étoffé pour contraindre son administration; or il doit composer avec une douzaine de conseillers – une fois défalqués les collaborateurs occupés aux relations avec les parlementaires ou les journalistes. Il faut tout de même préciser que quelques grands ministres trichent en accaparant des conseillers relevant officiellement de leurs ministres délégués. Ce qui s'appelle joliment la « mutualisation » des moyens.

La hiérarchie entre ministères est aussi source de jalousies. Est-il « normal », exemple parmi d'autres, que Jérôme Cahuzac, titulaire d'un portefeuille ô combien essentiel en temps de crise – le Budget –, n'ait pas plus de conseillers que Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie?

« Honte ». Au sein même des équipes de conseillers, la rigueur du couple Hollande-Ayrault provoque des remous. Il avait édicté trois conditions strictes pour les rémunérations des collaborateurs des ministres: leur salaire doit être inférieur à celui de Jean-Marc Ayrault, mais doit être supérieur à celui du précédent poste (public ou privé) qu'ils occupaient et calculé sur la base de ce dernier augmenté de 15%. La règle se veut vertueuse, mais elle se révèle bien vite inéquitable. « *Quand je l'ai annoncée aux collaborateurs de mon ministère, j'avais un peu honte* », raconte un chef de cabinet. Les experts de Matignon eux-mêmes ne semblent pas très fiers de leur système: lors de la première réunion avec les trente-quatre chefs de cabinet, fin mai, le sujet des rémunérations est soigneusement évité par Jean-Pierre Guérin, le chef de cabinet de Jean-Marc Ayrault, malgré plusieurs questions sur ce sujet...

Prenons quelques exemples d'incohérences. Un nouveau conseiller jusqu'alors attaché parlementaire gagnait environ 2 000 euros; si on y ajoute 15%, il y a de fortes chances pour qu'il gagne toujours moins que sa secrétaire!

Autre cas avec un conseiller technique jusqu'alors cadre supérieur dans le privé. Il touchera sans doute plus que le directeur de cabinet si l'on applique la règle de manière stricte. « *Une aberration dans la hiérarchie administrative* », souligne un conseiller. Quant aux provinciaux, aucune compensation n'est prévue pour rattraper l'écart salarial avec les Parisiens. Dans d'autres cas, la règle s'avère inapplicable. André Martinez, ami de François Hollande nommé conseiller spécial de Pierre Moscovici, a ainsi vu son salaire de cadre supérieur divisé par trois, dit-on à Bercy...

Afin de calmer la grogne de leurs troupes, la plupart des cabinets ont durement négocié avec Matignon pour obtenir le droit d'enfreindre la règle. Certains ont reçu le feu vert. D'autres non. Un chef de cabinet raconte ainsi que certains salaires au sein du cabinet de Thierry Repentin, ministre chargé de la Formation professionnelle, n'avaient toujours pas été débloqués après des semaines de négociations... ■

Est-il « normal » que Jérôme Cahuzac, ministre du Budget, n'ait pas plus de conseillers que Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie ?

KRONOMETRY
1999

PRESENTE

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846  LE LOCLE - SUISSE



SONATA STREAMLINE

MOUVEMENT AUTOMATIQUE BREVETÉ MANUFACTURE
AVEC TECHNOLOGIE SILICIUM.

ALARME ET COMPTE À REBOURS.

BOÎTE TITANE AVEC LUNETTE EN CÉRAMIQUE.

ÉGALEMENT DISPONIBLE AVEC LUNETTE EN OR ROSE 18 CT.

WWW.ULYSSE-NARDIN.COM

Paris • 60, Rue François 1^{er} - Tél +33 (0)1 42 25 15 41
London • 106 New Bond Street - Tél +44 (0)2074 991434
Cannes • 4, La Croisette - Tél +33 (0)4 97 06 69 70
Monaco • 13, Boulevard des Moulins - Tél +377 97 70 44 22
Saint-Tropez • 3, Rue Allard - Tél +33 (0)4 98 12 62 50
Lyon • 27, Rue Gasparin - Tél +33 (0)4 78 37 31 92
Bordeaux • 29, Cours Georges Clémenceau - Tél +33 (0)5 56 48 21 18
Courchevel • Hôtel Le Lana - Tél +33 (0)4 79 08 77 35

www.kronometry1999.com
LONDON - PARIS - CANNES - MONACO - SAINT-TROPEZ - LYON - BORDEAUX - COURCHEVEL